



CTPD du 26 juin 2009

# COMPTE RENDU

Le Comité Technique Paritaire Départementale s'est réuni à LAON avec à l'ordre du jour :

- ✓ L'adoption des horaires de travail dans les 5 SIP créés en 2009
- ✓ La présentation de la démarche DOS
- ✓ Une communication sur les projets immobiliers

Au préalable, nous avons donné lecture de la déclaration liminaire ci-jointe, essentiellement destinée à formaliser nos observations sur les projets immobiliers à SOISSONS.

## **Adoption des horaires de travail dans les nouveaux SIP**

A la demande de la DG, une consultation des agents des SIP du département a été organisée afin de savoir si ils souhaitaient conserver les actuelles plages fixes (9h30 – 11h30 / 14h00 – 16h30). La réponse a été quasiment unanime, si bien que les plages fixes demeureront inchangées.

Nous avons interrogé l'administration sur l'organisation de cette consultation, en particulier sur le sort réservé aux collègues absents. Il nous a été répondu qu'il ne s'agissait pas d'un vote mais d'une simple consultation, et que le panel de 131 agents consultés était suffisamment représentatif ...

Nous avons par ailleurs dénoncé la formulation de la question par certains chefs de services, qui occultait complètement la possibilité d'un changement des plages fixes. En effet, dans certains services, la question posée a été la suivante : « voulez-vous conserver les actuelles plages fixes ? ». Le Directeur n'en a pas disconvencu, affirmant toutefois que cela n'aurait pas changé le résultat puisqu'il s'agissait d'une simple consultation.

Pour ces deux raisons, les représentants du personnel du SNADGI-CGT se sont abstenus lors du vote sur le maintien des actuelles plages fixes.

Sur le sujet des horaires, nous nous sommes ensuite interrogés sur l'harmonisation des heures d'ouverture entre les services de l'ex-DGCP et ceux de l'ex-DGI, ce qui est particulièrement sensible à SOISSONS où l'accueil SPL sera intégré à l'accueil SIP. De l'aveu même du Directeur, le problème est compliqué et n'a pas encore été posé sur la table. La réponse à notre question sera pour plus tard ...

## **Présentation de la démarche DOS**

Le DOS (Document d'Orientations Stratégiques de la DGFIP) vise à formaliser les orientations stratégiques de notre administration à l'horizon 2012. Ce document doit soi-disant être le résultat d'une démarche participative, et l'ensemble des agents sera invité à participer à divers ateliers à partir de l'automne 2009 pour donner leur « vision de ce que sera la DGFIP en 2012 » (dixit le Directeur).

Nous avons fait part de gros doutes sur la réalité de cette « démarche participative », et d'inquiétudes pour les agents participant aux ateliers qui n'iraient pas dans le sens de l'administration. L'exemple des groupes de travail sur la mise en place de CDI / CDIF a été particulièrement éloquent (cas avérés d'agents qui ne sont pas allés dans le sens de la réforme, et qui se sont retrouvés insidieusement sanctionnés) ...

La parité administrative a nié cette évidence, et le Directeur s'est engagé à ce que qu'il n'y ait aucune pression de quelque nature que ce soit sur les agents volontaires pour participer à ces « ateliers ».

Nous demeurons néanmoins dubitatif sur le coté « participatif » de la démarche, car depuis des années, les agents ne sont jamais entendus ... Nous craignons qu'il ne s'agisse une fois de plus d'une opération de communication de l'administration qui ne débouchera sur rien ...

## Communication sur les projets immobiliers 2009 / 2010

### ✓ CHATEAU THIERRY

Un projet de construction d'un nouvel Hôtel des Finances Publiques (regroupant tous les services de la DGFIP) est à l'étude. Il s'agirait de la construction d'un bâtiment par un promoteur privé où la DGFIP occuperait 2 niveaux de 600 m<sup>2</sup>, doté de 80 places de parkings (pour 65 agents), situé sur la friche Novacel. Les actuels locaux dont l'administration est propriétaire (avenue de la République + avenue de Soissons pour la Trésorerie SPL) seraient vendus et nous serions locataires des nouveaux locaux.

La livraison pourrait intervenir en 2011, mais de l'aveu même du Directeur, rien n'est sûr car le loyer pourrait être jugé trop élevé par la Centrale ...

Nous nous sommes interrogés sur l'opportunité de continuer à faire des coûteux travaux dans l'immeuble République : la parité administrative nous a répondu que ces travaux étaient soit rendus impératifs pour la mise en sécurité du SIP (alarmes, fenêtres blindées), soit effectués dans le cadre du « plan de relance » (changement des stores).

### ✓ LAON CITE

Le but est de regrouper le SIP sur l'ensemble de l'étage où se trouve actuellement la CH. Cela implique le déménagement des services d'autres administrations qui s'y trouve en ce moment (ministère de la justice, anciens combattants ...). Le projet de notre Direction engendre un véritable jeu de chaises musicales qui concerne, par effet domino, l'ensemble des administrations (justice, mais aussi éducation nationale, DDAF, inspection du travail) ...

Rien n'est donc sûr, car une telle décision est de la compétence du Préfet, qui est parallèlement en train de mettre en place la RGPP dans le département ...

### ✓ HIRSON

Les travaux envisagés sont la phase 2 de la mise en place du SIP (construction d'une zone d'accueil et de box), et désamiantage du 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble (financement dans le cadre du « plan de relance » par le SGAR). Ce financement permettra également de refaire une partie des ravalements.

### ✓ SAINT QUENTIN

Les travaux concernent le réaménagement de la caisse du SIE, qui sera cloisonné en 2 bureaux et un box. Les agents concernés ont été consultés et en sont demandeur.

### ✓ SOISSONS

Nous avons demandé à avoir une vision globale des travaux envisagés dans la Cité Administrative, et pas seulement des travaux du SIP. En effet, le bureau actuel des géomètres doit monter d'un niveau, la DIRCOFI doit également se déplacer et l'inspection du travail doit agrandir ses locaux. La caisse de la Trésorerie SPL doit descendre au SIP, ce qui libèrera l'espace pour les géomètres à l'étage.

Nous sommes intervenus sur quatre points :

- Nous avons demandé à ce que les projets immobiliers soit centrés sur les missions, et que ce ne soient pas le contraire (« on fait les travaux, on adapte les missions ensuite »). Le Directeur nous a répondu qu'il se bornait à respecter scrupuleusement la circulaire Parini !
- Nous sommes intervenus pour exiger que l'accès entre le SIP et le SIE soit maintenu et qu'il ne soit pas entravé par un digicode, pour permettre une communication entre les deux services tant pour les agents que pour les usagers qui se présenteraient à l'accueil du SIP.

Nous avons en outre rappelé que l'accès « handicapés » se situait uniquement côté SIP, et que la condamnation du couloir entre le SIP et le SIE reviendrait à interdire l'accès des handicapés au SIE ...

- Nous avons demandé à ce que tous les agents puissent bénéficier de la lumière extérieure, ce qui n'était pas le cas pour l'agent d'accueil généraliste sur les plans présentés par l'administration.
- Nous avons demandé à ce que l'espace de travail des guichets SIP / SPL soient revus à la hausse.

Le Directeur a pris bonne note de nos interventions, qu'il a jugées cohérentes et utiles.

Reste à voir s'il en sera tenu compte ... Nous attendons avec impatience la prochaine version des plans ...

Soissons, le 29 juin 2009.